

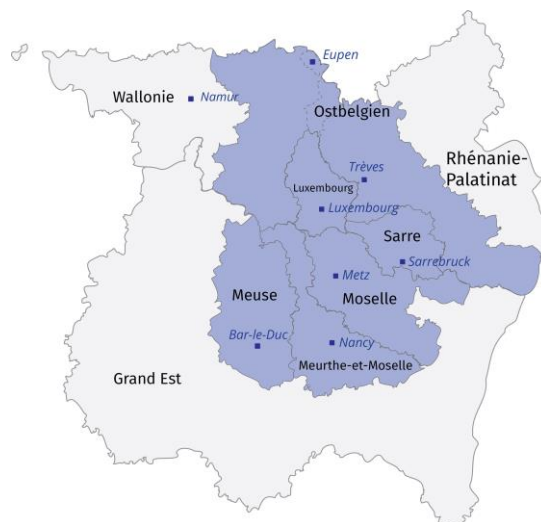
INTERREG GRANDE REGION 2021 - 2027

DECEMBRE 2023

« La coopération au cœur de l'Europe »

Le programme Grande Région soutient des projets de coopération transfrontalière entre acteurs locaux et régionaux issus des territoires qui composent la Grande Région. La Grande Région, est un espace composite rassemblant quatre Etats-membres de l'Union européenne – le Luxembourg, la France, l'Allemagne et la Belgique, cinq régions et trois langues (Allemand, Français, Luxembourgeois), et qui abrite une population d'environ 11,4 millions d'habitants. Par le biais de ces coopérations transfrontalières, le programme vise à renforcer la cohésion territoriale, sociale et économique de l'espace grand-régional en réduisant les effets négatifs des frontières.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de **60 %**.



Budget total

181,9 millions €

303,2 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

	2- ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique et prévention des risques Economie circulaire Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux) 	54,6 M€	30%
	4- INCLUSION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> Emploi et marché du travail Education et formation Infrastructures et équipements de santé, accès aux soins Développement économique (Culture, tourisme), inclusion et innovation sociale 	54,6 M€	30%
	5- APPROCHE TERRITORIALE	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies territoriales intégrées (Zones fonctionnelles) 	50,9 M€	28%
	6- GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Résolution des obstacles juridiques et administratifs Echanges interpersonnels (petits projets) Améliorer la gouvernance de la coopération 	21,8 M€	12%
Total UE *			181,9 M€	

* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

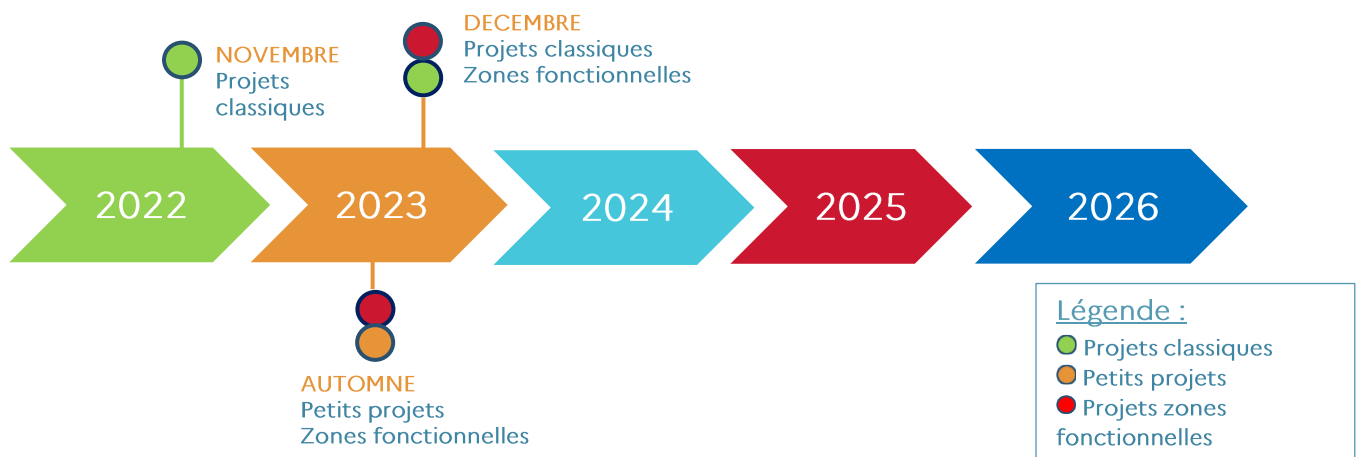
GRANDE REGION – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme fonctionne par appels à projets. Lors du lancement de chaque appel à projets, les autorités partenaires se réservent la possibilité de ne permettre le dépôt de projets que sur certaines thématiques, ou de préciser certaines modalités spécifiques. Le programme cofinance quatre types de projets réunissant au moins deux partenaires de deux pays différents :

- **Les projets classiques** : organisés en modules de travail autour d'un objectif global. Le taux d'intervention FEDER s'élève à 60% maximum et la durée du projet est de 36 mois en général. Pour les projets classiques, la procédure de dépôt s'effectue en deux phases : pré-projets (phase 1) et formulaire complet de candidature (phase 2).
- **Les petits projets** : ce dispositif offre une opportunité notamment aux petites structures, telles que des associations ou des écoles, pour participer à la coopération transfrontalière. Le taux d'intervention FEDER s'élève à 90%, limité à un montant maximal de 30 000 euros de FEDER par petit projet dont la durée ne doit pas dépasser 18 mois.
- **Les projets au sein des zones fonctionnelles** : ces projets répondent de manière multithématique aux besoins spécifiques des territoires transfrontaliers soutenus en tant que zone fonctionnelle par le Programme. Les thématiques sont définies par chaque zone fonctionnelle et peuvent dépasser les thématiques d'intervention fixées au niveau du Programme. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'appels à projets gérés par chaque zone. Actuellement, 3 zones fonctionnelles sont actives.
- **Les opérations stratégiques** : le Programme prévoit de soutenir des opérations d'importance stratégique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité approche territoriale, via le développement intégré et inclusif des Zones Fonctionnelles transfrontalières. Le Programme a prévu dans ce cadre le projet d'établissement d'un observatoire de la santé à l'échelle de la Grande Région et le suivi transfrontalier des besoins en matière de santé.

Le GECT « Autorité de Gestion Programmes Interreg Grande Région » est Autorité de Gestion du Programme. Il est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Esch-sur-Alzette au Luxembourg, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers, et des Points de Contacts Nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires. En France, quatre Points de contact maillent le territoire de coopération. Deux Points de contact sont basés à Metz : l'un au sein de la Région Grand Est, Autorité Partenaire du Programme, et l'autre au sein du Département de la Moselle, Autorité Partenaire du Programme. Les deux autres points de contact se situent à Bar-le-Duc et à Nancy, au sein des Conseils Départementaux, également Autorités Partenaires du Programme.

CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



Le 1^{er} appel à projet était ouvert aux projets classiques sur toutes les priorités, sauf l'approche territoriale.

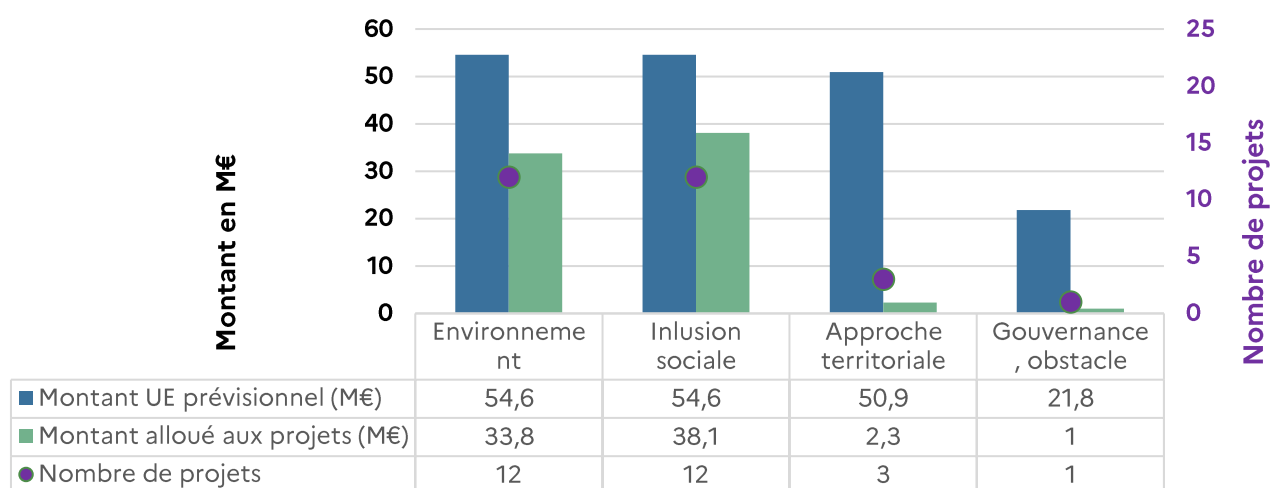
Le 1er appel à petits projets était ouvert uniquement sur la priorité Gouvernance et sur l'objectif spécifique « Echanges interpersonnels ». En termes de contenu, un large éventail de thèmes sont acceptés : sport, bilinguisme/trilinguisme, éducation, tourisme et patrimoine culturel, coopération face au changement climatique au niveau des citoyens, inclusion, culture, initiatives citoyennes, etc.

Un deuxième appel à projets classiques est ouvert jusqu'au 20/02/2024.

Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater cliquez ici.

GRANDE REGION – POINT DE SITUATION

Le programme a alloué 41 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 28 projets.

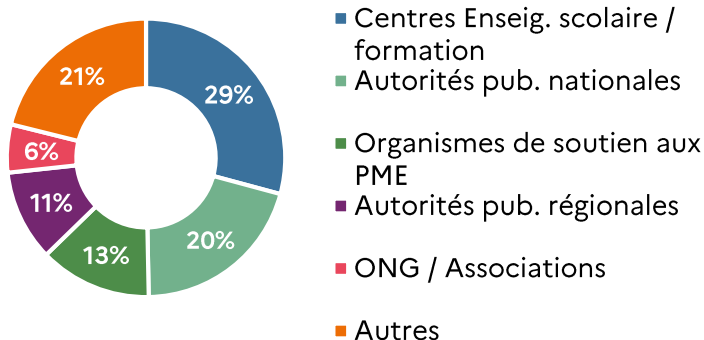


Les résultats du 1^{er} appel à projets ont été publiés en novembre 2023. 25 candidatures ont été approuvées par le Comité de suivi du Programme.

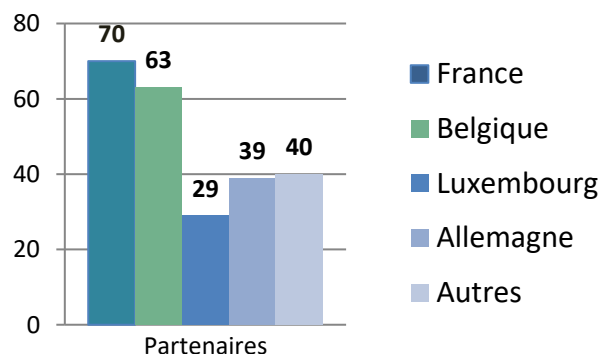
Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à projets cliquez ici

QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TYOLOGIE DES BENEFICIAIRES



ORIGINE DES PARTENAIRES



On retrouve dans la catégorie « Autres » les acteurs réunissant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des autorités publiques locales,

établissements publics, entreprises, des PME, des centres d'enseignement supérieur et de recherche ou des agences sectorielles.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme Grande Région : [cliquez ici](#)

Contact France : Jenny.SZYMKOWIAK@grandest.fr

Contact du Secrétariat conjoint : info@interreg-gr.lu

PROJET EMBLEMATIQUE GRANDE REGION

PIERRE SECHE

Les murs en pierre sèche dans la Grande Région, premières pierres d'une filière à haute valeur patrimoniale, naturelle et paysagère



Chef de file :

Parc naturel des deux Ourthes (BE)

Budget total : 2 275 046 €

Subvention FEDER : 1 277 515 €

Durée : 01/09/2016 – 30/06/2022

Partenariat :

Parc naturel régional de Lorraine (FR)
Natur&Emmwelt – Fondation Hellef fir d Natur (LU)
Parc naturel Mëlldall – Syndicat Mullerthal (LU)
Parc naturel Haute Sûre – Forêt d'Anlier (BE)
AWaP – Agence wallonne du Patrimoine (BE)
ABPS – Artisans bâtisseurs en Pierres sèches (FR)

Objectif Thématique : 6 - préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources.

Priorité d'Investissement : 6(c) - en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel.

Le Projet

Le projet « Pierres sèches » met en valeur la diversité du patrimoine en pierre sèche le territoire étendu entre la Wallonie, le Luxembourg et la Lorraine en visant trois objectifs :

Améliorer la biodiversité par un inventaire des murs existants et une meilleure connaissance de la faune et flore spécifique ;

Réouvrir certains paysages enfrichés par des travaux de restauration sur des murs en pierre sèche pour structurer le paysage ;

Développer et dynamiser la transmission du savoir-faire de la construction en pierre sèche dans la Grande Région, par la promotion de formations d'initiation ou professionnalisantes, d'activités pédagogiques en milieu scolaires et parascolaires.

Par ailleurs, le projet a permis la reconnaissance du savoir-faire de la pierre sèche comme patrimoine immatériel.

Éléments clés

Inventaires techniques et scientifiques (9) sur la biodiversité abritée par les murs en pierre sèche ;
Publications (8), concours photo, stands de promotion lors des Journées du patrimoine ou festives, articles de presse, reportages ou posts sur les réseaux sociaux ;
38 chantiers mur en pierre sèche, soit près de 1000 m² de murs restaurés par 12 entreprises ;
71 chantiers de formation soit près de 600 stagiaires dont une soixantaine de jeunes internationaux ;
3 formations qualifiantes longues pour 12 professionnels obtenteurs d'un Certificat de Qualification Professionnelle "Ouvrier professionnel en pierre sèche" ;
Journées et voyages d'études, 4 webinaires et une semaine de rencontre entre les formateurs des trois pays
6 sites paysagers restauraient via la restauration des murs, le défrichage, des plantations, l'installation de panneaux didactiques et de bancs ;
25 projets pédagogiques, 56 classes touchées, 500 personnes sensibilisées via 175 jours d'initiation ponctuels et d'assistance technique ;
Reconnaissance du savoir-faire de la pierre sèche comme patrimoine immatériel ;

Les enjeux

La Grande Région est géographiquement à l'écart des principaux territoires dynamiques de la pierre sèche. L'association des trois versants a permis une réflexion poussée et l'émergence d'une filière prometteuse (la demande réalisée au travers des actions du projet stimulant une offre de qualité), mais il reste encore du travail pour que celle-ci existe concrètement.
Le différentiel de prix ou moyens entre le Luxembourg et les autres territoires est à double tranchant pour les chantiers : d'une part cette richesse stimule le marché, mais de l'autre elle peut absorber les compétences au détriment des bassins moins attractifs.
Si l'enjeu commun d'abandon de la pierre sèche existe dans toute la Grande Région, des différences locales, notamment le type de pierre, nécessitent des approches spécifiques.
Le projet a permis de développer la notion de professionnalisme de la filière à travers la formation qualifiante, l'échange de bonnes pratiques et des rencontres avec des professionnels.

L'après

Les partenaires souhaitent proposer des activités liées à la pierre sèche. Par ailleurs, les communes des territoires continueront à être sensibilisées pour chercher des subsides externes pour, par exemple, la restauration de murs en pierre sèche.
Les professionnels formés pendant le projet pourront continuer à restaurer des murs et à former d'autres personnes. Le personnel ouvrier formé au sein des communes pourra continuer à restaurer et entretenir les constructions en pierre sèche locales.
Le Luxembourg pourrait mettre en place une évaluation et des formations qualifiantes pour des maçons professionnels. Une réflexion similaire est en cours en Wallonie.
De plus, des formations à la technique en Wallonie ou dans le cadre d'appel à projets futurs sont envisagées.
La reconnaissance du métier de murailleur et la création d'un réseau régional en Wallonie et au Luxembourg, avec des connexions transfrontalières sont envisagées pour développer la filière en Grande Région.

Le saviez-vous ?

Les origines des murs en pierre sèche se situent dans les périodes les plus reculées de l'histoire, dès lors que les hommes ont commencé à aménager, domestiquer leur territoire en ramassant, extrayant et réemployant le matériau disponible le plus répandu : la pierre.

Personne contact : Amandine Schaus – Coordinatrice Projet Pierre sèche - amandine.schaus@pndo.be

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur Pierre sèche ; Facebook